



Contrecoeur, le 9 mars 2026

Monsieur Baudry,

Afin de permettre une communication franche et constructive, nous trouvons important de préciser la mission et la démarche du réseau Vigie citoyenne Port de Contrecoeur. Le mouvement s'est structuré principalement en 2020, en réponse directe au feu vert donné par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) concernant l'agrandissement du terminal portuaire. Les citoyen.nes fondateurs.trices craignaient que le projet ne soit réalisé sans une analyse suffisante des impacts locaux.

Nous diffusons de l'information par notre site Web et nos réseaux sociaux ainsi qu'une infolettre, des communiqués de presse et des rencontres citoyennes. Nous intervenons également lors de rencontres ou de consultations publiques, comme les séances des conseils municipaux. Tout cela sans aucun financement institutionnel et porté par des citoyens et citoyennes bénévoles.

Dans les éléments contenus dans votre lettre, vous nous reprochez des affirmations erronées. Or, nous tenons à préciser qu'il s'agit majoritairement de questions posées lors de conseils municipaux sur le projet du Port de Contrecoeur. À cet effet, pour diverses raisons non nécessaires d'énumérer ici, il importe que les citoyen.nes puissent poser des questions à leurs élus.es. C'est leur droit. Plusieurs s'inquiètent des impacts de ce gigantesque projet industrialo-portuaire sur leur petite communauté.. Nous nous efforçons de diffuser de l'information qui soit la plus exacte possible sur le projet. Nous portons une attention particulière à mettre à jour les données.

Enfin, revenons sur la rencontre le 3 mai 2023. Nous avons rencontré deux représentants du Port de Montréal, Monsieur Pablo Dewez et Monsieur Louis-Philippe Péloquin. Cette rencontre nous a permis de mieux comprendre le mode de communication entre le port de Montréal, la communauté et les organismes de régulation fédéral et québécois. Nous n'avons reçu aucune invitation officielle du Port pour une rencontre depuis 2023.

Ainsi, votre invitation à nous rencontrer ne correspond pas à notre façon d'intervenir. Nous demandons des rencontres publiques de la part des autorités portuaires, des

organismes de régulation et des instances politiques afin que les citoyen.nes puissent avoir accès à toute la documentation et à des avis d'experts indépendants.

Nous préférons pour le moment vous écrire lorsque nous avons des questions afin d'avoir des réponses écrites comme référence et diffuser les informations adéquates.

Veillez agréer, monsieur Baudry, nos salutations les plus distinguées.

Gilles Dubois

Coordonnateur bénévole

Vigie citoyenne Port de Contrecoeur